

rait bien de ne plus expédier en Angleterre de nouveaux bataillons, ou de nouvelles recrues. Il vaudrait mieux, suivant moi, exercer ici nos recrues pour les constituer en unités ou corps réguliers, et les expédier directement ensuite en France. Pendant longtemps, on nous a dit que nous ne pouvions pas compléter ici l'instruction militaire; mais je crois pouvoir vous dire que mon bataillon n'a été aucunement exercé en Angleterre et que presque tous ses hommes se trouvent virtuellement aujourd'hui sur la ligne de feu. Je suis d'avis que nous pouvons exercer nos soldats tout aussi bien, ici, qu'ils peuvent l'être ailleurs, et la chose peut être faite plus économiquement en Canada qu'en Angleterre.

Les journaux ont beaucoup parlé du besoin éprouvé en Angleterre d'économiser les vivres. Or, il y a en Angleterre un grand nombre de femmes et d'enfants du Canada, et s'il y a quelque danger sur ce point, ces femmes et ces enfants qui n'ont aucun emploi utile en Angleterre, ne devraient-ils pas être renvoyés au Canada?

Tout ce qui concerne l'armée devrait être soumis à une seule règle, applicable au Canada comme en Angleterre, et en France.

Le très honorable chef du Gouvernement a été invité à assister à une conférence impériale devant être tenue en Angleterre. Ce fait est l'indice du développement et de l'importance du Canada qui commence à figurer comme une nation autonome dans les conseils de l'empire. Le Canada et les autres parties de l'empire luttent, aujourd'hui, pour une bonne cause. Nous luttons pour obtenir une paix équitable et durable. Nous avons besoin de la paix; mais nous voulons que cette paix soit honorable et que les conditions de cette paix protègent à l'avenir l'autonomie des petites nations.

Des VOIX: Ecoutez, écoutez.

L'honorable HEWITT BOSTOCK: Messieurs les sénateurs, je crois devoir féliciter le proposeur et le secondeur de l'adresse qui est maintenant proposée pour les excellents discours qu'ils ont prononcés cet après-midi. L'exposé fait par l'honorable sénateur de Sydney (l'honorable M. McLennan) relativement à l'assistance financière que le Canada a été en état de procurer à l'empire dans ce temps de crise, est extrêmement satisfaisant pour nous.

L'honorable sénateur de Manitou (l'honorable M. Sharpe) a traité particulièrement la question de notre organisation militaire. Je partage entièrement l'avis qu'il a exprimé relativement à l'envoi de nouveaux bataillons canadiens en Angleterre. Le Gouver-

nement eût mieux fait, dès le début, si, au lieu de lever le grand nombre de bataillons qu'il a expédiés en Angleterre, il avait organisé des bataillons dans certains districts, et si, après avoir expédié les premiers bataillons, le reste des hommes eût été expédié comme recrues pour remplir les vides faits dans les bataillons expédiés. De cette façon les Canadiens des différentes parties du Canada se seraient rencontrés, puis un esprit de corps se serait développé en les unissant plus étroitement, et eût produit un effet bienfaisant.

Quant aux officiers qui sont en Angleterre et qui se trouvent sans position, j'avais espéré qu'un grand nombre auraient jugé à propos d'accepter un rang moins élevé ou d'aller au front ou de revenir ici pour prendre part aux travaux d'organisation nécessaires à la poursuite de la guerre.

Il a été fait allusion au départ de Son Altesse Royale le duc de Connaught. Je désire me joindre au proposeur et au secondeur de l'adresse en exprimant le regret que le peuple du Canada éprouve en voyant expirer le terme d'office de Son Altesse Royale. En venant ici, le duc fit des sacrifices. Il ne voulait demeurer parmi nous que durant une couple d'années. Mais quand la guerre éclata, il consentit à demeurer parmi nous, et je crois que tous les habitants d'une extrémité à l'autre du pays ont apprécié son dévouement et son désir de rendre tous les services possibles au Canada et à l'Empire au poste qu'il avait si noblement rempli. Nous regrettons tous qu'il ait été obligé de nous quitter, et nous comprenons qu'à l'avenir il fera son possible pour le Canada et pour les Canadiens qui sont en France.

En souhaitant la bienvenue à Son Excellence le duc de Devonshire, nous saluons un homme qui a acquis beaucoup d'expérience, qui s'est beaucoup occupé des affaires publiques dans son pays. Son expérience sera très utile au Canada pour la solution des problèmes qui surgiront comme conséquences de la guerre, des problèmes dont a parlé l'honorable sénateur de Sydney (l'honorable M. McLennan) au sujet du retour des soldats après la guerre, au sujet de ceux qui ont si noblement servi leur pays et qui, en faisant cela, ont reçu des blessures qui nous obligeront à prendre soin d'eux, de pourvoir à leur subsistance jusqu'à la mort. Il y a aussi à résoudre le problème tendant à faire rentrer dans la vie civile ceux qui sont de retour de la guerre, et sont incapables de remplir des fonctions. C'est une question très difficile à régler et